



# POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

# 1/ Se former dans la durée

Formation accessible à partir de 15 ans avec un passage d'examen dès 17 ans!

#### **PHASE 1: FORMATION INITIALE**

Une **évaluation** préalable
Une **formation théorique**Un **examen théorique**Une **formation pratique** (13h de cours en boîte automatique ou 20h en boîte manuelle **minimum**)

#### PHASE 2 : CONDUITE ACCOMPAGNÉE

Un **rendez-vous préalable** d'une durée minimum de 2h Une phase de conduite d'un an minimum sur au moins **3000 km**, en compagnie d'un ou plusieurs accompagnateurs

**Deux rendez-vous pédagogiques** de 3h au cours de la phase de conduite

# 2/ Augmenter ses chances de réussite

**74% de taux de réussite** contre 55% pour la filière B traditionnelle La conduite accompagnée garantie une **meilleure sécurité** 







# POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

## 3/ Les avantages

#### **ASSURANCE**

Avantages tarifaires des compagnies d'assurance - Surprime de la 1ere année diminuée de 50%

 Suppression de la surprime la 2<sup>ème</sup> année si l'élève n'a occasionné aucun accident

#### **PERMIS PROBATOIRE**

Période probatoire réduit à 2 ans, au lieu de 3 pour les conducteurs issus de la formation traditionnelle

#### **MOINS D'ACCIDENT**

Quatre fois moins d'accidents que les conducteurs issus de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite

#### LES ACCOMPAGNATEURS DOIVENT

- être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption
  - obtenir l'accord de l'assureur
  - ne pas avoir de condamnation pour certains délits (alcool, stupéfiants...)
  - être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite
- participer à l'évaluation de la dernière étape de la formation

#### <u>DOCUMENTS À PRESENTER LORS</u> D'UN CONTRÔLE ROUTIER

- le formulaire de demande de permis « 02 » ou sa copie - le livret d'apprentissage papier ou numérique AAC

- le disque « Conduite Accompagnée » apposé à l'arrière du véhicule
- le permis de conduire de l'accompagnateur

BON À SAVOIR







# APPRENDRE GRÂCE À LA CONDUITE SUPERVISÉE

# QU'EST-CE QUE LA CONDUITE SUPERVISÉE ?

La conduite supervisée permet d'acquérir **plus d'expériences pratiques** en complétant sa formation initiale par une phase de conduite accompagnée.

>> C'est au terme des <u>13h ou 20h de conduite minimum</u> avec l'enseignant que la Conduite Supervisée peut réellement commencer!

Elle débute par un rendez-vous préalable en présence de l'enseignant et du futur accompagnateur, au moment où l'enseignant estime que l'élève est prêt à conduire avec son accompagnateur. L'enseignant dispense alors ses conseils aux deux parties pour bien commencer la période de conduite accompagnée.

>> PRATIQUER et APPRÉHENDER SEREINEMENT l'examen du permis de conduire!

## LES AVANTAGES DE LA CONDUITE SUPERVISÉE ?

- Acquérir plus d'expériences de conduite & approfondir ses acquis
- Augmenter ses chances de réussite lors de l'examen pratique







# APPRENDRE GRÂCE À LA CONDUITE SUPERVISÉE

### LES CONDITIONS?

- Avoir 18 ans ou plus
- Obtenir l'accord de l'assureur du véhicule
- Avoir réussi l'examen théorique du code de la route
- Avoir suivi une formation pratique avec un enseignant expert de l'école de conduite 13 heures (boîte auto) ou 20 heures mini.
- Bénéficier d'une **évaluation favorable** de la part de son enseignant de la conduite

# CONDITIONS POUR L'ACCOMPAGNATEUR

- Être titulaire du **permis B depuis au moins 5 ans** (sans interruption)
- Obtenir l'accord de son assureur
- **Figurer dans le contrat** signé avec l'école de conduite

#### **A NOTER**

Il est possible d'avoir plusieurs accompagnateurs, également hors du cadre familial.

#### INFOS COMPLÉMENTAIRES

Comme pour le permis B classique, la **période probatoire est de 3 ans** (6 points à l'obtention du permis et 12 points au bout de 3 ans sans infraction)

L'élève ne bénéficie pas nécessairement de tarifs préférentiels en souscrivant son assurance « jeune conducteur »

# QUAND CHOISIR LA CONDUITE SUPERVISÉE ?

>> Au moment de votre inscription >> Suite à un échec lors de votre examen pratique

